

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE D'INSTALLATION DU 2 JUIN 2015

Présent-e-s :

Mme	Sylviane	Schrag	DCe	Présidente
M.	Ginior	Rana Zolana	LR+	Vice-président
M.	Daniel	Fischer	DCe	Secrétaire bureau

Les trois membres ci-dessus, constituant le bureau, sont élus en cours de séance.

M.	Jérémy	Annen	LR+	Conseiller
M.	Florian	Barthassat	DCe	Conseiller
M.	Marceline	Barrillier	LR+	Conseillère
Mme	Audrey	Chenaux	DCe	Conseillère
M.	Christophe	Cortiglia	DCe	Conseiller
M.	Benoît	Gaud	DCe	Conseiller
M.	Mark	Goldschmid	LR+	Conseiller
M.	John	Gyger	DCe	Conseiller
M.	Alexandre	Krasnosselski	DCe	Conseiller
M.	Luc	Lavarini	DCe	Conseiller
M.	Jean-Claude	Marchand	LR+	Conseiller
Mme	Francine	Parisod Nicolet	DCe	Conseillère
M.	Oscar	Sieve	DCe	Conseiller
M.	Jacques	Zwicky	DCe	Conseiller
M.	Alain	Walder	DCe	Maire
M.	Conrad	Creffield	LR+	Adjoint
Mme	Béatrice	Guex-Crosier	DCe	Adjointe

M.	Claude	Crottaz		Secrétaire général
----	--------	---------	--	--------------------

Excusé-e-s :

.

Procès-Verbaliste :

Mme	Frédérique	Barbe		
-----	------------	-------	--	--

DCe : Démocrate chrétien et Entente
 LR+ : Libéral, Radical et Plus

Doyenne d'âge et présidente ad intérim du Conseil municipal, **Mme Marceline Barrillier** accueille l'assemblée et le nombreux public présent. Elle ouvre la séance à 20h35 en prononçant l'allocution suivante :

« Monsieur le maire, Madame l'adjointe, Monsieur le nouvel adjoint, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, Madame et Monsieur les secrétaires de mairie, Messieurs les députés qui nous faites l'amitié d'être là, chères habitantes, chers habitants, chers habitants étrangers qui avez usé de votre droit de vote, chère famille,

C'est un grand plaisir pour moi de vous accueillir tous dans cette belle salle des Chevaliers pour le premier quinquennat du siècle.

Mes pensées vont d'abord à mes collègues « disparus » du précédent mandat : Helen Schneuwly, Muriel Devins, Florian Jacobino, Pierre Barbey, Christian Hottelier, Laurence Nicolet, Tatiana Hoyos Bajrami, Bernard Boymond, Nicolas Dewaele, Olivier Sauty, Guillaume Sauty et Philippe Heimo.

Nous avons travaillé ensemble pendant quatre ans, un peu moins pour certains. J'ai appris avec eux le fonctionnement du ménage communal, nous avons échangé et confronté des opinions, pris des décisions ; cela crée des liens, qu'ils en soient remerciés.

J'ai aussi des regrets pour la disparition dans ce mandat de deux groupes politiques. L'un d'entre eux, Bardonnex Alternative, a travaillé pendant 28 ans à développer une sensibilité écologique au sein du Conseil municipal, il va beaucoup nous manquer. L'autre, le Mouvement Citoyen Genevois, ne laissera que peu de traces vu son passage éclair. Mais dommage pour la pluralité et la diversité des opinions ainsi que pour le débat d'idées.

Heureusement, la vie politique de la commune continue et je me réjouis d'accueillir de nouveaux membres.

J'adresse d'ores et déjà mes meilleurs vœux pour 2015-2020 à l'Exécutif, je souhaite à ses trois membres une collaboration fructueuse pour des actions concrètes plaçant la commune au centre de son attention.

Je souhaite aux nouveaux conseillers municipaux, aux anciens aussi d'ailleurs, je vous souhaite du bon sens, un esprit d'ouverture, la recherche de consensus profitables à la commune. Je constate que les nouveaux élus ont bien choisi la date de leur engagement car ce quinquennat sera un quinquennat de réalisations, des exemples :

- *la construction imminente d'un bâtiment artisanal,*
- *l'implantation des premières déchetteries enterrées,*
- *le relookage de Fémé*
- *l'arrivée d'un bus à Landecy, le village le plus isolé de Suisse,*
- *l'augmentation du nombre de places de crèches,*
- *la construction d'un centre paroissial sur les célèbres ruines des communs,*
- *l'aménagement, au rez du château, d'une nouvelle mairie, facilement accessible, spacieuse, fonctionnelle, avec, cerise sur le gâteau, un bureau pour l'Exécutif.*

Voilà le programme !

Je terminerai mon discours par une page d'histoire : l'année prochaine, 2016, sera l'année des 200 ans des communes réunies qui ont permis à la petite république de Genève de devenir un canton suisse, le 22^{ème}. Nous autres les Genevois des communes réunies, sommes en quelque sorte les benjamins de mère Helvetia. Mais, 200 ans de pratique confédérale ont rendu définitifs notre attachement et notre fidélité à la mère patrie qui nous le rend bien malgré quelques genevoiseries, « genferei » occasionnelles.

« Un pour tous, tous pour un », telle est notre devise. Vive Bardonnex, vive Genève, vive la Suisse !

Je vous remercie. »

I LECTURE DE L'ARRÊTÉ DU CONSEIL D'ÉTAT DU 6 MAI 2015 VALIDANT LES ÉLECTIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 19 AVRIL 2015 PUBLIÉ DANS LA FEUILLE D'AVIS OFFICIELLE DU 8 MAI 2015.

Mme M. Barrillier donne lecture de l'arrêté du Conseil d'État du 6 mai 2015 validant les résultats des élections des Conseils municipaux du 19 avril 2015 et de celui du 20 mai 2015 validant les élections supplémentaires.

II PRESTATION DE SERMENT DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ENTRE LES MAINS DE LA DOYENNE D'ÂGE

Après avoir prié l'assemblée de se lever, **Mme M. Barrillier** donne lecture de la formule de prestation suivante : « *Je jure ou je promets solennellement d'être fidèle à la République et Canton de Genève, d'obéir à la Constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge, de garder le secret dans tous les cas où il me sera enjoint par le Conseil municipal.* »

À tour de rôle et à l'appel de leur nom, les conseillers municipaux lèvent la main droite et prêtent serment.

Mme M. Barrillier remercie les membres du Conseil municipal et passe au 3^{ème} point de l'ordre du jour.

III ÉLECTION DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

- ➔ La candidature de **Mme Sylviane Schrag** à la présidence du Conseil municipal, proposée par le groupe DC et Entente, est approuvée par acclamations.
- ➔ La candidature de **M. Ginior Rana Zolana** à la vice-présidence du Conseil municipal, proposée par le groupe Libéral, Radical et Plus, est approuvée par acclamations.
- ➔ La candidature de **M. Daniel Fischer** à la fonction de secrétaire du Conseil municipal, proposée par le groupe DC et Entente, est approuvée par acclamations.

Le bureau de la nouvelle législature étant constitué, **Mme M. Barrillier** cède sa place à Mme S. Schrag, présidente nouvellement élue, pour la suite de l'ordre du jour.

Mme S. Schrag adresse ces quelques mots à l'assemblée :

« Monsieur le maire, Madame l'adjointe, Monsieur l'adjoint, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, Messieurs les députés, Monsieur le secrétaire général, Madame la secrétaire générale adjointe, Mesdames et Messieurs du public, chers amis,

Ce soir, vous me témoignez une grande confiance, qui m'honore, en me confiant la présidence du Conseil municipal pour cette première année de la nouvelle législature 2015-2020.

Jamais je n'aurais imaginé, moi, fille de Suisse expatriée en France, revenir il y a 28 ans dans mon pays d'origine avec dans mes valises mes deux enfants Angélique et Richard, m'installer par amour pour celui qui deviendra mon mari, Roger, et aujourd'hui présider pour une année ce Conseil.

Depuis plusieurs années, mon engagement au sein des associations communales m'a donné le goût de me battre et d'avancer pour le bien et le plaisir des communiers.

Pourtant je n'imaginai pas entrer au Conseil municipal. Or, un soir en sortant d'une séance de Festiverbant et discutant avec Oncle Picsou, notre trésorier de l'époque Daniel, je lui demandais ce que je pouvais faire de plus pour notre belle commune de Bardonnex. Se jetant ainsi dans la brèche, il m'encouragea et me parla avec passion des activités au sein de la commune. Il a quand même attiré mon attention sur le temps et l'investissement personnel que cela représentait. J'ai longuement réfléchi avant de m'investir dans la politique communale.

Depuis, durant ces cinq années, j'ai rencontré des gens au grand cœur, découvert des jeunes sensibles au tri des déchets, qui m'accompagnent depuis à chaque édition de Festiverbant, des aînés, dont les yeux gardent encore la jeunesse de la découverte lors des sorties que nous leur proposons, des jeunes motivés pour la création et l'aménagement de leur local à la Bossenaz, de la splendeur retrouvée de l'école 1900 avec ses couleurs pétantes... et bien d'autres choses encore.

Tous ces moments m'ont apporté de réelles satisfactions et aujourd'hui je relève ce nouveau défi en acceptant cette mission.

Je remercie les conseillers sortants pour le travail effectué et félicite les nouveaux conseillers qui ont accepté cette tâche et leur annonce ou leur rappelle que, comme le veut la tradition de notre Conseil, on se tutoie entre élus.

Toutefois, le faible nombre de femmes au sein de notre Conseil municipal, qui reste loin de la parité, ne nous empêchera pas de manifester notre engagement et de défendre nos opinions.

J'ai le plaisir de voir des jeunes prendre aussi des engagements au sein de notre Conseil. Je les en remercie d'avance.

Pour cette année de législature, j'aimerais m'assurer que le respect des personnes et des opinions perdure, car ce sont les fondements même de notre démocratie, et surtout pour la tâche que nos citoyens nous ont confiée, à savoir, défendre les intérêts de notre commune.

Je souhaite remercier le personnel communal pour son engagement sans faille pour gérer toute l'administration.

Enfin, je compte sur mes collègues du bureau pour la collaboration que nous partagerons cette année.

Je vous remercie de la confiance que vous m'accordez et j'espère m'en montrer digne.

Vive Bardonnex !

Merci pour votre attention. »

Avant de poursuivre, **Mme S. Schrag** procède à l'assermentation de Mme M. Barrillier en lui lisant la formule consacrée, rappelée au point N° 2 du présent procès-verbal.

IV NOMINATION DES DIVERSES COMMISSIONS

La présidente cède la parole à **M. A. Walder** qui explique que la répartition des différents membres au sein des commissions est une tâche et une prérogative du Conseil municipal. Concernant plus particulièrement l'Exécutif, il informe qu'il a récemment transmis, à chacune et chacun, la répartition des dossiers au sein de ce dernier. Ainsi, M. C. Creffield s'occupera des routes, travaux et emplacements communaux ainsi que de l'environnement et du développement durable. Mme B. Guex-Crosier aura à charge les questions sociales et de la culture ainsi que les bâtiments et école. Enfin, M. A. Walder chapeautera l'aménagement, l'urbanisme et la mobilité ainsi que les finances, l'économie et la sécurité qui comprend également l'organisation de l'administration et les sports.

Mme S. Schrag passe ensuite à l'élection des présidents des diverses commissions.

Commission aménagement, urbanisme et mobilité

Le groupe DC et Entente propose la candidature de **M. A. Krasnosselski**.

➔ Il est élu par acclamations.

Commission bâtiments et écoles

Le groupe DC et Entente propose la candidature de **M. L. Lavarini**.

➔ Il est élu par acclamations.

Commission environnement et développement durable

Le groupe PLR+ propose la candidature de **M. J. Annen**.

➔ Il est élu par acclamations.

Commission finances et sécurité

Le groupe PLR+ propose la candidature de **M. G. Rana Zolana**.

➔ Il est élu par acclamations.

Commission routes, travaux et emplacements communaux

Le groupe DC et Entente propose la candidature de **M. C Cortiglia**.

➔ Il est élu par acclamations.

Commission sociale et culture

Le groupe DC et Entente propose la candidature de **Mme S. Schrag**.

➔ Elle est élue par acclamations.

Au vu du nombre de suffrages obtenus par chaque parti lors des élections, chaque commission sera composée de quatre représentants du parti DC et Entente et deux du PLR+.

Mme S. Schrag indique que les membres du Conseil municipal doivent maintenant procéder à diverses nominations.

Nomination d'un représentant de la commune auprès du Bureau de prévention des accidents (BPA)

Le groupe DC et Entente propose la candidature de **M. A. Krasnosselski**.

➔ La nomination de **M. A. Krasnosselski** est approuvée par acclamations.

Nomination d'un représentant de la commune auprès de la commission cantonale du Noctambus

Le groupe DC et Entente propose la candidature de **Mme A. Chenaux**, benjamine du Conseil municipal.

- ➔ La nomination de **Mme A. Chenaux** est approuvée par acclamations.

Nomination de deux représentants de la commune, un pour chaque parti politique, au sein du comité de la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement de personnes âgées.

Mme S. Schrag précise qu'il n'est pas nécessaire que les personnes nommées soient des élus.

Le groupe DC et Entente propose la candidature de **M. D. Fischer**.

Le groupe Libéral, Radical et Plus propose la candidature de **Mme H. Schneuwly**.

- ➔ Les nominations de **Mme H. Schneuwly et de M. D. Fischer** sont approuvées par acclamations.

V CALENDRIER

Commissions

Aménagement, urbanisme et mobilité	18.06.15	20h30	Salle des commissions
Bâtiments et écoles	22.06.15	18h30	Salle des commissions
Environnement et développement durable	23.06.15	18h30	Salle des commissions
Finances, économie et sécurité	15.06.15	18h30	Salle des commissions
Routes, travaux, et emplacements communaux	16.06.15	20h30	Salle des commissions
Sociale et culture	09.06.15	20h30	Salle des commissions
Bureau	11.06.15	18h30	Mairie
Conseil municipal	23.06.15	20h30	Salle des Chevaliers
Course du Conseil municipal	06.06.2015		
Cérémonie de passation de commandement de la compagnie des sapeurs-pompiers	13.06.2015		
Fête des Ecoles	26.06.15	dès 18h30	

La présidente remercie l'assistance et, invitant chacune et chacun à partager le verre de l'amitié, elle lève la séance à 21h10.

Sylviane Schrag, présidente

Genève, le 3 juin 2015/fb